

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
 Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
 Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
 Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/180

56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 37 Abstention : 1 (Claude Didier)

OBJET : SOUTIEN AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE FOREST - KEEPER

La Communauté de Communes du Trièves propose chaque année un appel à projet à destination des entreprises pour soutenir des projets de développements économiques locaux. En 2023, une enveloppe de 12 000 € est disponible pour financer 4 projets à hauteur de 3 000 € chacun. 6 projets ont été déposés, et les porteurs de projets ont été auditionnés en commission économie emploi le vendredi 27 octobre. A l'issue des auditions, 4 projets ont été retenus par la commission, parmi lesquels le projet de l'entreprise Forest-Keeper.

L'entreprise Forest - Keeper est une entreprise de travaux forestiers et de travaux en milieu naturel implantée à Saint Maurice en Trièves et créée en 2022 suite à 6 années d'expérience en France et au Canada. Elle travaille l'arbre, la forêt depuis la plantation jusqu'à la construction, en s'intégrant dans le paysage local et en dynamisant la filière bois du territoire Trièves-Buech-Matheysine.

C'est une entreprise en pleine expansion. En 2022, seul le dirigeant travaillait. En 2023, 1 ETP travaillait sur la structure d'avril à juillet et 3,5 ETP d'octobre à décembre.

Elle fait partie du groupement d'employeurs « Huguette » situé à Clelles grâce auquel elle peut mobiliser plus facilement des salariés sur des périodes de forte activité (printemps et automne).

Pour le bon déroulement de ces chantiers, un investissement dans de l'équipement forestier est nécessaire (pulvérisateur, treuil, tronçonneuse, débrousailluse, etc.). Afin de pérenniser et diversifier l'activité de l'entreprise sur l'année complète, l'entreprise souhaite également s'équiper d'une scierie mobile. L'objectif est également de dynamiser la filière bois en s'associant à d'autres acteurs locaux (notamment des charpentiers du Trièves et des particuliers pour de l'auto-construction par exemple), de promouvoir les forêts en utilisant du bois local et en le transformant sur place. Le projet prévoit également l'achat d'un second véhicule tout terrain 5 places pour se rendre en forêt en équipe.

Le coût global du projet est de 89 624 €. Une subvention du Département a déjà été obtenue pour le matériel forestier (7 040 €). Une seconde est en cours d'instruction pour la scie mobile (18 256 €).

Le projet devrait déboucher à terme sur la création d'un emploi supplémentaire (via le groupement d'employeurs « Huguette »).

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 23/11/2023

ID : 038-200030658-20231113-2023_180-DE

S²LO

La commission a souhaité soutenir financièrement ce projet à hauteur de 3 000 €.
Cette subvention forfaitaire sera affectée sur le budget économique – emploi à l'article 0077.
subventions exceptionnelles dans le cadre d'intervention économique (soutien aux projets économiques locaux).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le soutien au projet de développement de l'Entreprise Forest-Keeper, à hauteur de 3000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/11/23 et de sa publication le 23/11/23